

Réflexion sur la
conception d'un
programme scolaire de
promotion de la santé et
de prévention de l'obésité

Réseau suisse des écoles en santé

14.03.07



Déterminants de l'obésité infantile

- Génétique
- Comportement :
 - Alimentation inadéquate (densité énergétique élevée, aliments à haut index glycémique, déstructuration des repas, etc.)
 - Activité physique insuffisante (manque de mouvement, sédentarité accrue : trajets motorisés, jeux extérieurs, heures d'écran)
- Environnement inadéquat (publicité, information nutritionnelle)



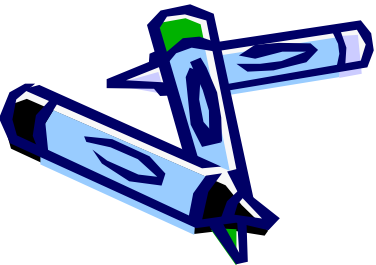
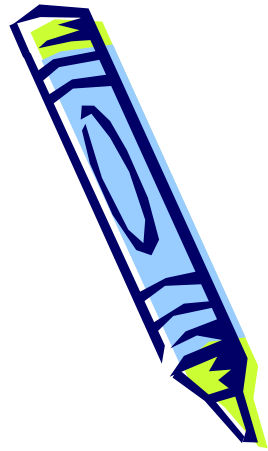
Proposition de programme

But :

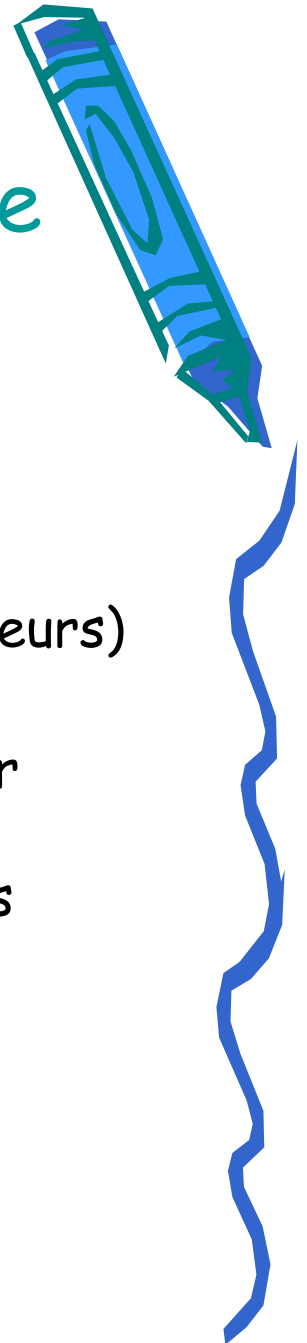
Faire de l'école un milieu favorable à la promotion d'un poids corporel sain

Arguments :

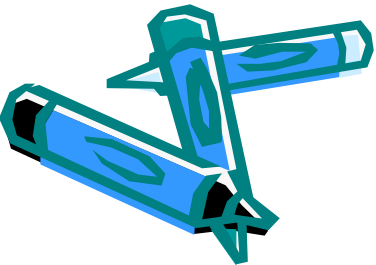
- Coût de l'obésité (2'691'000'000 francs en 2001)
- Impact sur les classes socio-économiques défavorisées
- Discrimination sociale
- Meilleure efficacité de la prévention que le traitement



Toute nourriture offerte dans l'espace scolaire est variée et adéquate



- Récréations vendues
- Offre du restaurant scolaire
- Distributeurs avec sélection de produits
- Offre de fruits à bas prix (cafétéria, récrés, distributeurs)
- Camps sportifs
- Cours de cuisine (actuellement en option seulement pour VSG, VSO)
- Messages théoriques des enseignants (connaissance des aliments, développement du goût)
- Incitation à boire de l'eau
- Implication des parents du CIN, CYP1, CYP2



La mise en mouvement des enfants est encouragée (interface avec les communes)



- Maintien des 3 périodes d'éducation physique (pas de suppression punitive)
- Incitation aux déplacements à pied ou à vélo (pedibus, pistes cyclables, zones piétonnes, places de jeux, cours de récréation ludiques)
- Non-encouragement de l'accompagnement par les parents en voiture (parkings éloignés, aménagement des horaires scolaires)
- Accessibilité des préaux hors des périodes scolaires
- Accessibilité des installations sportives sous surveillance pendant les week-ends et les vacances scolaires



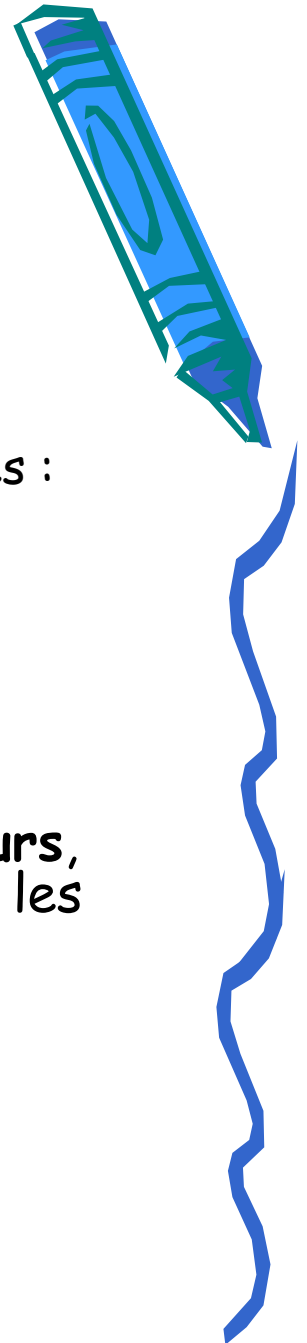
Le politique se préoccupe de l'environnement (mesures incitatives, législatives)



- Réglementation de la publicité destinée aux enfants (TV, panneaux publicitaires, internet, mobiles, etc.)
- Améliorer l'étiquetage des produits alimentaires
- Subventionner les denrées alimentaires (ou certains menus des collectivités) pour en réduire le prix

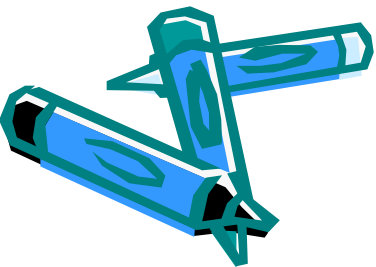


Expérience vaudoise



Travail transdisciplinaire pour proposer 5 mesures dans les écoles :

1. **Messages cohérents** dans les écoles
2. **Savoirs théoriques** actuels sur le sujet
3. **Offre alimentaire saine** dans les établissements
4. **Activité physique** dans et hors de l'école (SEPS)
5. **Orientation des enfants et des jeunes demandeurs**, en partenariat avec leurs familles si possible, pour les questions relatives à l'alimentation.



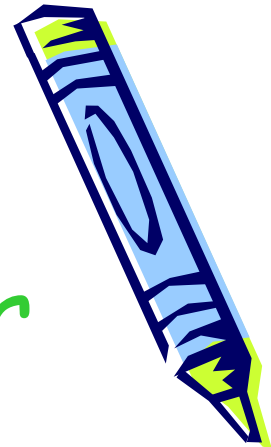
3. Offre alimentaire (distributeurs, restaurants scolaires, récréations, pique-niques)

- Action d'incitation de la conseillère d'Etat du DFJ et de l'ODES
- Inventaire des distributeurs et des restaurants scolaires
- Labellisation et suivi des restaurants demandeurs
- Réflexion autour du contenu des distributeurs, des récréations vendues et des pique-niques



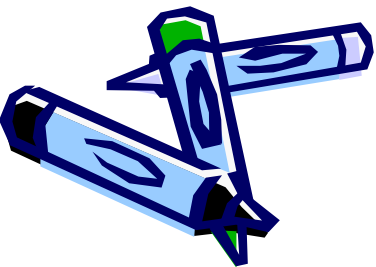


Fourchette verte Junior



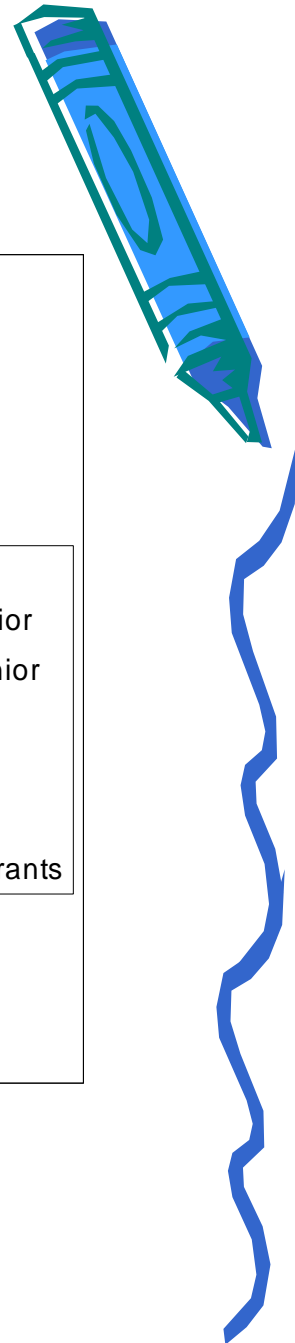
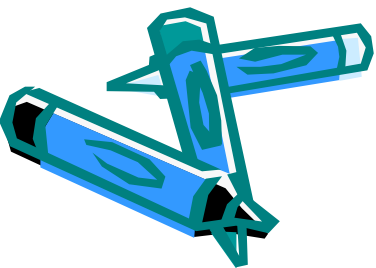
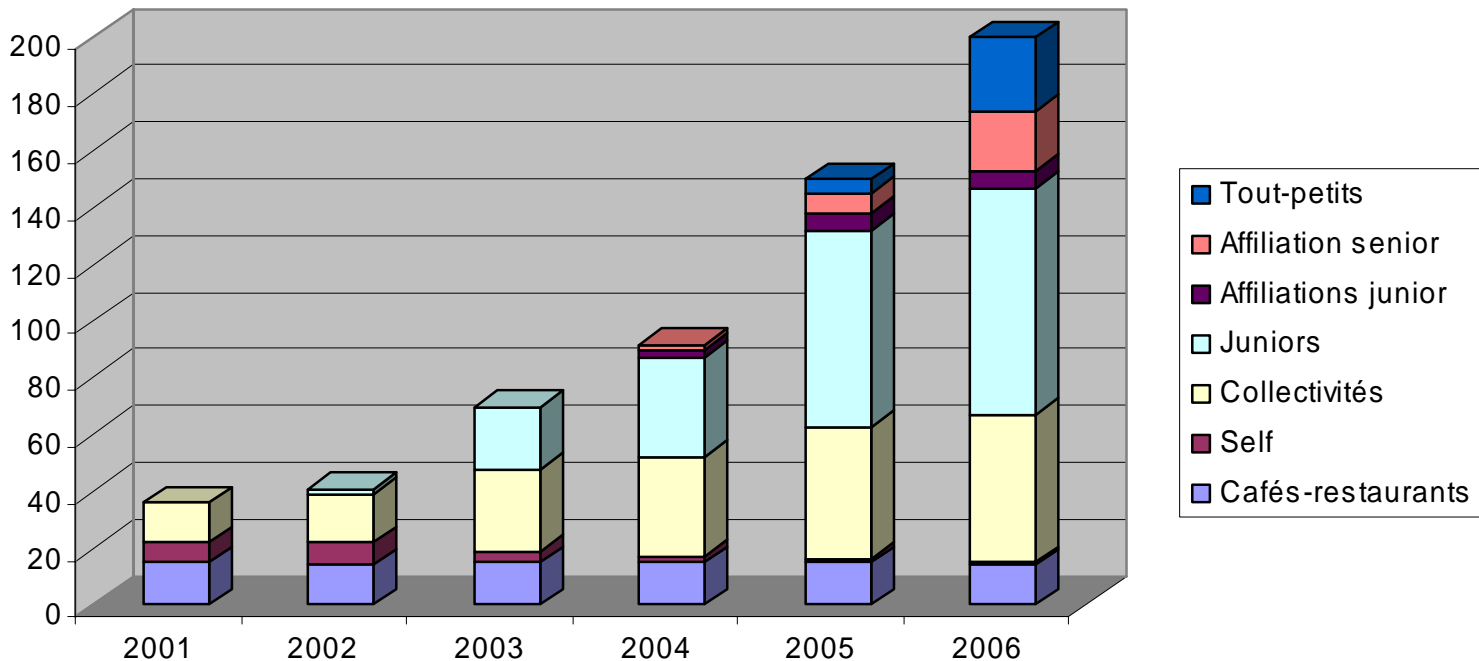
est attribué aux cuisiniers des restaurants scolaires qui s'engagent à respecter les **2 critères** suivants :

- un repas de midi sain et équilibré
 - un environnement respecté
- (hygiène irréprochable, tri des déchets)



Evolution de FV-Vd 2001-2006

Evolution du nombre de labellisés dans le canton de Vaud



Etapes pour l'attribution de Fourchette verte



- Demande du label
- Collaboration de la diététicienne avec l'équipe de cuisine, puis les équipes éducatives
- Attribution du label, mise à disposition du matériel promotionnel, information des parents, information des enfants
- Suivi annuel par la diététicienne
- Evaluations des testeurs et de la FRC permettant la reconduction annuelle du label

